Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20261008-B_2026_10_08_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Convoqué par courrier électronique du 2 octobre 2026, le bureau communautaire élargi à l'ensemble des maires s'est réuni **au siège de la CCPBS** en présentiel,

Le jeudi 8 octobre 2026 à 9 h 00

sous la présidence de Monsieur Éric JOUSSEAUME, vice-président et maire, ÎLE-TUDY, en l'absence du président empêché

Membres du BC :

Présents (Quorum à respecter : 6) :

- M. Éric JOUSSEAUME, vice-président et maire, ÎLE-TUDY
- M. Philippe KERAËL, vice-président, LOCTUDY
- M. David LE BERRE, vice-président et maire, PENMARC'H
- M. Yannick LE MOIGNE, vice-président, PLOBANNALEC-LESCONIL
- M. Christian LOUSSOUARN, vice-président et maire, COMBRIT
- Mme Nathalie PÉRON, vice-présidente, PLOMEUR

Excusés :

- Mme Sonia BORDET, vice-présidente et maire, TRÉMÉOC
- Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, vice-présidente et maire, TREFFIAGAT
- Mme Valérie DRÉAU, conseillère communautaire déléguée, PONT-L'ABBÉ
- M. Stéphane LE DOARÉ, président et maire, PONT-L'ABBÉ
- M. Jean-Luc TANNEAU, vice-président et maire, GUILVINEC

Élargi aux maires :

Le bureau communautaire a été élargi à l'ensemble des maires compte-tenu des points mis à l'ordre du jour. Cependant les maires non-membres du bureau ou leurs représentants **ne prennent pas part au vote sur les sujets soumis à délibération** :

- M. Ronan CRÉDOU, maire, PLOMEUR
- M. Jean-Daniel MAO, maire, TRÉGUENNEC

Excusés :

- M. Sylvain COSNARD, maire, LOCTUDY
- M. Didier LE BLEIS, maire, SAINT-JEAN-TROLIMON
- M. Loïc LE FUR, maire, PLOBANNALEC-LESCONIL

Secrétaire de séance : Philippe KERAËL

Assistaient également à la réunion :

Mme Sandrine BÉDART, directrice générale des services
M. Jonathan GAUTHIER, directeur adjoint

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20261008-B_2026_10_08_04-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Bureau communautaire du 8 octobre 2026	N° Acte : B-2026-10-08-04
Objet : Attribution de la consultation relative à la fourniture de deux véhicules de collecte des déchets	Classification : 1.1 – Marchés publics

La communauté de communes a lancé le 16 juillet 2026 une consultation selon la procédure de l'appel d'offres ouvert afin de procéder à l'achat d'une benne à ordures ménagères et d'un camion spécifique de collecte équipé d'une grue, d'une benne compactrice et d'un lève-conteneur.

La consultation était décomposée en cinq lots correspondant aux deux véhicules :

lot n° 1 : fourniture d'un châssis-cabine ;
lot n° 2 : fourniture d'un châssis adapté à une benne compactrice, d'une grue et d'un lève-conteneur ;
lot n° 3 : fourniture d'une benne ;
lot n° 4 : fourniture d'un basculeur double peigne ;
lot n° 5 : fourniture d'une grue avec appareil de levage et un bras de levage.

La publicité a été transmise au JOUE, au BOAMP et sur le profil acheteur (https://www.megalis.bretagne.bzh).

Les critères de jugement des offres étaient les suivants pour les lots 1 et 2 :
- Valeur technique (50 %)
- Prix (40 %)
- Respect de l'environnement (10 %)

Le rapport qualité/prix était pondéré de la façon suivante pour les lots n° 2, 3 et 4 :
- Valeur technique (60 %)
- Prix (40 %)

La date limite de remise des offres a été fixée au **lundi 7 septembre 2026 à 12 h 00.**

À cette date, six plis ont été déposés :

N° pli	Nom du candidat
1	SEMAT (lots 3, 4 et 5)
2	KERTRUCKS (RENAULT TRUCKS) (lots 1 et 2)
3	GARAGE AUBREE (SCANIA) (lots 1 et 2)
4	VOLVO TRUCKS France (lots 1 et 2)
5	MAN TRUCK & BUS France (lots 1 et 2)
6	TERBERG MATEC SAS (lots 3, 4 et 5)

À l'issue de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 6 octobre 2026 pour attribuer les cinq lots de la consultation.

Sa décision sera communiquée aux membres du bureau communautaire en séance.

Considérant que les marchés supérieurs à 500 000 € sont examinés par le bureau communautaire ;

Vu les articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la commande publique ;

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20261008-B_2026_10_08_04-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Bureau communautaire du 8 octobre 2026	N° Acte : B-2026-10-08-04
Objet : Attribution de la consultation relative à la fourniture de deux véhicules de collecte des déchets	Classification : 1.1 – Marchés publics

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 avril 2026 n° C-2026-04-16-07, complétée par celle du 30 avril 2026 n° C-2026-04-30-49, relative aux délégations du conseil communautaire au président et au bureau ;

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 6 octobre 2026 ;

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise le président à signer les marchés publics avec les candidats retenus par la commission d'appel d'offres.

Pour extrait conforme,

Le président,
Stéphane LE DOARÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)